

# Les profs refusent que l'on touche à leur pension

## La fin de carrière des enseignants bénéficie d'un régime très préférentiel

**L**es arrêts de travail programmés ces mercredi et jeudi prendront la forme de séances d'informations. "Les syndicats informeront les affiliés sur les mesures prises au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles - où il a été décidé de réaliser des économies à hauteur de près de 37 millions en 2015 -, mais surtout au niveau du gouvernement fédéral puisque c'est de là que viennent les plus grosses attaques en matière de traitements et de pensions, rapporte Pascal Chardome, président de la CGSP-Enseignement. Dans le même temps, nous les informerons sur le plan d'action interprofessionnel auquel en tant qu'enseignants, fonctionnaires et affiliés, ils sont invités à participer."

Celui-ci se décline en une manifestation nationale organisée le 6 novembre, suivie de trois jours de grève tournante les 24 novembre, 1<sup>er</sup> et 8 décembre - "ce qui veut dire que l'on pourrait voir des écoles perturbées au minimum trois jours", souligne M. Chardome - et d'une grève générale le 15 décembre. "Cette grève arrive dans une période où il y a des examens de Noël prévus, poursuit-il, nous allons donc demander au ministre qu'il en soit tenu compte afin d'adapter l'horaire des examens."

### Favoriser la concertation, mais...

Pour mémoire, les derniers mouvements de grogne du monde enseignant remontent aux grandes grèves de 1996 ainsi qu'à la manifestation du 5 mai 2011, "qui avait réuni entre 12 000 et 15 000 manifestants à Liège", se souvient le secrétaire général

de la CSC-Enseignement, Eugène Ernst, "et où la grève avait été très suivie par les enseignants". Il ajoute: "Nous sommes des gens raisonnables. Nous essayons de toujours favoriser la concertation sociale."

Mais ici, "ce qui ne passe pas, fustige Pascal Chardome, c'est clairement la nécessité d'allonger la carrière au minimum de cinq ans parce que les mesures prises en matière de pensions sont multiples pour les enseignants".

Parmi celles-ci, il y a la suppression de la bonification du diplôme dans le calcul de la pension. "Les enseignants suivent au minimum trois ans de formation, mais beaucoup en font cinq. Ce sont donc cinq ans qui ne compteront pas pour la pension alors que, pour le moment, cela comptait", regrette-t-il.

Le gouvernement fédéral vise également à modifier l'indice préférentiel dont bénéficient les enseignants dans le calcul de leur pension, car "en raison de la durée des études, ils ne parvenaient pas à avoir une durée suffisamment longue pour atteindre une carrière complète", explique M. Chardome. "Si l'on supprime cet indice préférentiel, complète Eugène Ernst, cela représente trois ans et neuf mois de carrière en plus."

Autre dispositif dans le viseur fédéral: la période sur laquelle est calculée la pension. "Avant 2011, pour tout fonctionnaire, la pension était calculée sur les cinq dernières années, rappelle-t-il. Puis, en 2011, il a été décidé que pour tous ceux qui étaient nés après 1961, c'était sur les

- Les syndicats ont prévu des arrêts de travail d'une heure dans les écoles ces mercredi et jeudi.

- Avant d'autres actions en novembre et décembre.

- En ligne de mire: les mesures prises par le fédéral en matière d'allongement des fins de carrière.

dix dernières années. Et maintenant, on nous dit que cela pourrait être sur les quinze à vingt dernières années. Une telle mesure représente une perte de 15 % sur la pension."

### 200 à 300 euros nets en moins

Ces trois dispositions mises ensemble, "si un enseignant veut maintenir le niveau de pension qu'il aurait actuellement, ce sont cinq à six ans de travail en plus, calcule Pascal Chardome. S'il ne fait pas ce choix-là, c'est entre 200 et 300 euros nets en moins de pension".

## 6

### ANS DE PLUS

Si un prof veut maintenir son niveau de pension actuel, il devra travailler cinq à six ans de plus.

La ministre Joëlle Milquet (CDH) l'a défendu: on ne touchera pas aux aménagements de fin de carrière des enseignants (les "DPPR"). Il n'empêche, "l'âge auquel les enseignants vont prendre leur DPPR va bouger en fonction de l'évolution fédérale", indique M. Ernst. "En allongeant la carrière des enseignants de six ans, certes, les conditions de fin de carrière sont inchangées, reconnaît M. Chardome, mais elles sont retardées de six ans aussi."

Enfin, "le saut d'index va toucher tous les personnels, quels que soient leur fonction et leur âge, reprend le syndicaliste CSC. Nous avons calculé que sur un salaire moyen, une perte de 2 % représente 903 euros par an en moins. Si quelqu'un est en début de carrière et qu'il lui reste quarante ans à travailler, cela équivaut à une perte de 36 000 euros, soit presque un an de salaire"...

Stéphanie Bocart

**À savoir****Premier mouvement de grogne depuis 2011**

**Où?** Comme annoncé il y a deux semaines, le front commun syndical de l'enseignement a décidé de mener des arrêts de travail dans toutes les écoles francophones, ces mercredi 22 et

jeudi 23 octobre. Le dernier mouvement de grogne du monde enseignant date de mai 2011.

**Quand?** "L'arrêt de travail est limité à une période de cours, informe Pascal Chardome, président de la CGSP-Enseignement, c'est-à-dire 50 minutes dans le secondaire ou 60 minutes dans le fondamental."

**Comment?** "Chaque école a la liberté de choisir le jour et le moment qui lui convient le mieux", indique encore M. Chardome. Eugène Ernst, secrétaire général de la CSC-Enseignement, détaille : "Certains établissements vont organiser cet arrêt de travail tôt le matin et ont demandé aux parents d'amener les enfants un peu plus tard, si c'est possible pour eux; d'autres le feront juste avant 12h ou

en fin de journée pour que certains élèves puissent rentrer plus tôt; et beaucoup le feront pendant la récréation." M. Chardome rassure : "Il est de la responsabilité du chef d'établissement d'assurer l'encadrement des élèves." Et son collègue de la CSC d'insister sur le fait que "l'objectif n'est pas d'ennuyer les élèves et les parents, mais bien d'informer les personnels". **St. Bo.**

# Isabelle

INSTITUTRICE MATERNELLE/56 ANS/34 ANS DE CARRIÈRE

**"J'ai pris un 4/5<sup>e</sup> car je n'y arrive plus à temps plein."**

**I**nstitutrice maternelle depuis ses 22 ans dans une école de la région namuroise, Isabelle\* entame sa 34<sup>e</sup> année de carrière. "J'ai toujours travaillé à temps plein, de la 1<sup>re</sup> accueil à la 3<sup>e</sup> maternelle, raconte-t-elle. Maintenant, j'ai une classe verticale de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années".

En 34 ans de carrière, Isabelle en a vu défiler des petits bouts. "Pour le moment, ma classe compte 22 bambins, mais il y a des années où j'en ai eu plus de 30." Pour Isabelle, "le plus dur, c'est qu'avant, on nous laissait beaucoup plus libres des choix qu'on opérait dans notre classe, mais, en même temps, on demandait un programme. Maintenant, on l'a eu, mais ce n'est pas possible de faire tout ce programme, soupire-t-elle. Etre institutrice maternelle, c'est d'abord faire en sorte que les enfants se sentent bien et, après, on leur apprend des choses en jouant."

Passionnée par son métier, Isabelle a observé une évolution chez les enfants. "Des enfants difficiles, on en a toujours eus, mais depuis une dizaine d'années, il y a un changement dans leur éducation : ils ne se débrouillent plus tout seuls, ne savent pas rester assis; il faut leur apprendre à tenir un crayon, découper, etc. Un enseignant en maternelle est donc éducateur, assistant social, psychologue,..." Et d'enchaîner : "Cela fait partie du métier;

cela ne me dérange pas, mais, à la longue, c'est minant. Avec l'âge, je suis plus calme, mais physiquement, psychologiquement et nerveusement, ce n'est pas possible de tenir jusqu'à 62, 63 ou 64 ans. Depuis l'année dernière, d'ailleurs, j'ai pris un 4/5<sup>e</sup> parce que j'estime que je n'y arrive plus à temps plein."

**Un métier éreintant**

Car enseigner en maternelle est éreintant. "Après une journée de travail, quand je rentre chez moi, je dors une heure", confie-t-elle. Une semaine de cours comprend 26 heures, sans compter toutes les heures supplémentaires pour préparer les bricolages, accompagner les enfants qui restent à la garderie, ranger et nettoyer la classe, organiser les fancy fair, rencontrer les parents, etc.

"J'ai 56 ans et je sens que mon 4/5<sup>e</sup> me fait du bien. Je vais à l'école avec plaisir, continue-t-elle. Avant, à la Toussaint, j'étais déjà sur les genoux. Il faut nous donner la possibilité d'aménager notre fin de carrière. C'est sûr. D'ailleurs, l'année prochaine, je prendrai une DPPR à mi-temps."

**St. Bo.**

→ \* Prénom d'emprunt

# Geoffrey

INSTITUTEUR EN 1<sup>RE</sup> PRIMAIRE/29 ANS/7 ANS DE CARRIÈRE

**“Je ne sais pas si je serai encore aussi patient en classe à 50 ans.”**

**I**l est près de 17h. Les élèves ont quitté l'école depuis 15h. Geoffrey, 29 ans, instituteur en 1<sup>re</sup> primaire dans la région du Centre, est, lui, toujours en classe. *“Au niveau des corrections, ce n'est pas cela qui prend le plus de temps, explique-t-il. Ce sont surtout les préparations et ce d'autant que nous avons de nouveaux programmes à enseigner aux enfants. Donc, on ne peut pas dire que ce qu'on a déjà fait va être resservi à la même sauce, comme on entend souvent... Et puis, nous avons beaucoup de concertations entre collègues – la 1<sup>re</sup> primaire est une année charnière pour les enfants – après les cours, sans oublier le débriefing de la journée et tout le travail à domicile pour créer de nouveaux bricolages, des projets, etc.”*

Enseignant depuis sept ans, Geoffrey a donc franchi le cap des cinq années fragiles de début de carrière au cours desquelles 35 % des jeunes profs quittent le métier. *“Je me rappelle que quand j'étais à l'école je m'adressais à mon professeur en lui disant ‘Monsieur X, vous...’. Aujourd'hui, c'est ‘Monsieur Geoffrey, tu...’, décrit-il. Ce n'est pas méchant. Mais les enfants tiennent moins en place, il faut plus vite les captiver car ils ont beaucoup moins d'attention qu'avant, ils sont plus vite perturbés...”*

Que pense-t-il dès lors de la volonté de l'exécutif fédéral d'allonger les carrières ? *“En théorie, je trouve cela normal, estime Geoffrey, mais en pratique, il faut venir dans les classes voir comment cela se passe. Une classe de 1<sup>re</sup> année peut compter jusqu'à 25 élèves. Je ne sais pas si je serai capable, même à 50 ans – il ne faut peut-être pas aller jusqu'à 60 ans –, au niveau de la patience, d'expliquer, de réexpliquer et de re-réexpliquer. Est-ce que je serai encore dans le coup ? Est-ce que ce ne sont pas les enfants qui vont pâtir de ce système-là ?”*

## Envisager une deuxième carrière

Pour l'heure, Geoffrey suit une licence en cours du soir. *“Cela pourrait être quelque chose qui déclenche une nouvelle carrière, déclare-t-il, mais je garde ça bien entre parenthèses au cas où enseigner en 1<sup>re</sup> primaire ne sera plus possible pour moi.”* Il ajoute : *“Je pense que nous serons amenés à peut-être mener une 2<sup>e</sup> carrière ou alors à donner cours en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires ou à changer de niveau d'enseignement (dans le supérieur, par exemple). J'ai une collègue qui a terminé sa carrière l'année dernière à 63 ans, en 1<sup>re</sup> année. Chapeau ! Car, moi, je ne pourrais pas.”*

St. Bo.